



21ème CHALLENGE MOTO 2025

Entre Millevaches et volcans
Du 19 au 22 sept 2025 - Eygurande (19)



[Accueil - Groupe BPCE Sports](#)

Suivez l'actualité sur YAMMER :

GRP – Challenges Moto et **Groupe BPCES Sports** – l'association sportive du
Groupe BPCE

LE MOT DU COMITE D'ORGANISATION

Groupe BPCE Sports est heureux de vous accueillir dans la région des Monts d'Auvergne à l'occasion du 21^{ème} Challenge MOTO.

Après la Normandie, nous nous retrouverons dans le centre de l'hexagone et emprunterons les magnifiques routes du Parc Naturel des Monts d'Auvergne.

Nous serons hébergés au VVF d'Eygurande, en Corrèze.

Comme chaque année, nous partagerons des valeurs qui nous sont chères : solidarité, convivialité, bonne humeur et bouffée d'oxygène.

Soucieux de limiter notre empreinte carbone, et pour affirmer – s'il en était besoin – notre respect de Dame Nature, nous avons décidé de participer avec humilité à l'entretien et à la restauration de nos forêts. Ainsi, une part de chaque inscription sera reversée à une association de reforestation.

Nous vous rappelons que ce challenge moto est une randonnée sur routes ouvertes, organisée dans le respect du code de la route et du règlement joint :

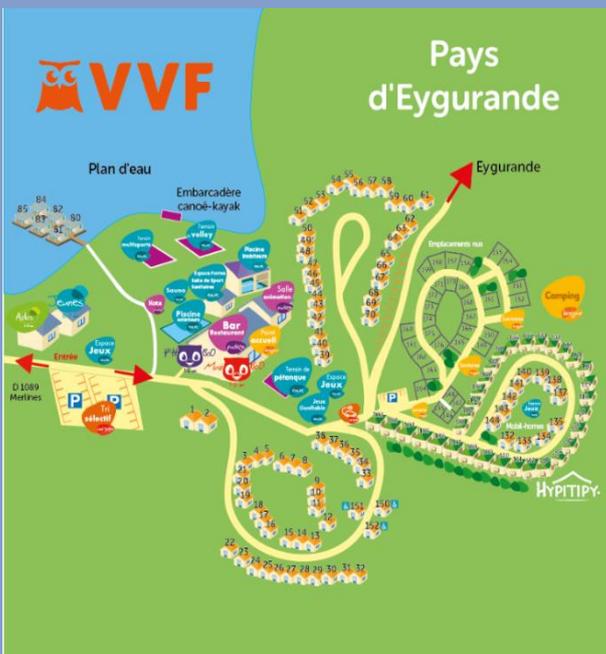
[REGLEMENT-MOTO-2024.pdf](#)

Le nombre de participants est limité. Ne tardez pas à vous inscrire !

L'équipe d'organisation.

L'HEBERGEMENT

A la frontière de l'Auvergne et du Limousin, le VVF Corrèze Pays d'Eygurande est un écrin de verdure en bordure de plan d'eau. Vous pourrez au choix, profiter de la piscine ou vous détendre au sauna après vous être aventurés à la découverte des volcans d'Auvergne.



“Corrèze Pays d'Eygurande”
L'Abeille , 19340 EYGURANDE



05.55.94.31.39

Les motos stationneront dans un parking fermé.

Merci de prévenir en cas d'arrivée après 20H.



Faire le plein à proximité avant de rejoindre le VVF :

Total Energies à 2kms (D1089 – 7 Espagne) --- Intermarché de Bourg-Lastic à 10km

La compensation Carbone de notre Challenge

LE CONTEXTE : les enjeux Environnementaux, Sociétaux et Gouvernementaux

E	S	G
Enjeux climatiques et environnementaux	Enjeux sociaux et sociétaux	Impacts réglementaires sur les États et les entreprises
<p>Consensus scientifique 6 des 9 limites planétaires dépassées ! (dérèglement climatique, pollution, épuisement des ressources naturelles et de la biodiversité)</p> <p>Levier principal : La réduction des gaz à effet de serre</p> <p>Atteindre la neutralité carbone pour la France en 2050 (COP21) (- 80% de GES par rapport à 2024).</p> <p>La décarbonation, un investissement massif Besoin de 67 Milliards d'Euros d'investissements nets supplémentaires à financer par an en France.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Évolution des tendances et aspirations sociétales : + d'égalité, + de solidarité et + d'inclusion.• Des attentes croissantes des clients, collaborateurs, investisseurs, et ONG pour des pratiques RSE exemplaires et une orientation des financements qui favorise la transition vers une économie plus durable.• Une multiplication des notations, indices, labels et certifications ESG...	<p>• Pacte Vert (2021) : limiter le réchauffement à +1,5° Objectif défini dans la législation européenne : neutralité carbone à horizon 2050</p> <p>• Déclinaison au niveau national des engagements pris dans le cadre des accords internationaux ou européens</p> <p>• Les entreprises doivent désormais intégrer l'ESG dans leurs activités stratégiques et opérationnelles, ainsi que dans leur marque employeur, pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes.</p>

Face à l'urgence climatique, le Groupe BPCE met en œuvre et déploie des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux déjà tangibles du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

GROUPE BPCE SPORTS, avec sa section Moto, souhaite s'inscrire dans cette démarche en privilégiant une compensation carbone.

Moto thermique

Détail de l'impact carbone

Phase	Proportion	Impact CO ₂ e
MOTO THERMIQUE		191 g CO₂e par km
Fabrication	14%	26,5 g CO ₂ e
Construction		26,5 g CO ₂ e
Usage	86%	165 g CO ₂ e
Carburant		165 g CO ₂ e
Total		191 g CO ₂ e

Source : Base Empreinte ADEME

Selon l'ADEME, une moto thermique produit 165g de CO₂/km.

Au cours d'un challenge, nous pensons produire **l'équivalent de 12 tonnes de CO₂** (base 150 motos x 500kms).

Un arbre adulte absorbe environ 30 kg de CO₂ par an. Les arbres stockent du gaz carbonique dans leur tronc et leurs branches. Ils emmagasinent ainsi jusqu'à 800 kg de CO₂ au cours de leur vie.

Source : https://www.google.fr/search?sca_esv=f8038c6e762a66fd&q=Combien+de+CO2+absorbe+un+arbre+par+an&sa=X&ved=2ahUKewjz6Lqsh9CLAxXIRaQEHel6LpIQj6BAhDEAE&biw=1907&bih=1150&dpr=0.8

Pour équilibrer le bilan carbone produit par le challenge, il faudrait planter 16 arbres (12 T / 0,8 T).

Diverses solutions s'offrent à nous. Nous vous proposons de privilégier une structure souple, facile, économe, qui plante des arbres en France. Pour exemple, [Ecotree](https://fr.trustpilot.com/review/ecotree.green) gère des forêts, propose d'acheter des arbres et met en avant des techniques d'exploitation respectueuses de l'environnement. Source : <https://fr.trustpilot.com/review/ecotree.green>

Ainsi, une participation de 4€ / moto sera reversée à une structure de ce type.

Impacts environnementaux - quelques éléments de comparaison : Renault Captur Essence 200 000kms => 50T de CO₂ (de la fabrication au recyclage) ; Renault Mégane électrique => 24T de CO₂ (source : Auto-Moto novembre 2024) -Troupeau de 10 vaches => 20T de CO₂ / an - Une vache produirait entre 70 et 120 kg de méthane par an. Mais pour pouvoir comparer avec les émissions d'une voiture, il faut en passer par l'EQ CO₂. Si l'on tient à la valeur x28, alors une vache produit entre 1,96 et 3,36 tonnes. Une vache pollue-t-elle plus qu'une les voiture ? La nature est bien faite. Les vertes prairies où résident les troupeaux absorbent une partie du CO₂. En France, on compte environ 1 hectare de prairie par vache-de quoi en absorber une belle quantité.

INSCRIPTION

La participation au Challenge moto est fixée à **290€ / personne + 4€ / moto**

Exemple : si Pilote seul sur sa moto : $290+4=294€$

si Pilote + Passager sur une seule moto : $290 + 290 + 4 = 584€$

Ce tarif comprend la pension complète du vendredi soir au lundi matin (dîner, petit-déjeuner, déjeuner)

Clôture des inscriptions le 31 mai 2025

Conditions de prise en compte de l'inscription :

- Adhésion Groupe BPCE Sports 2025
- Bulletin Individuel Inscription (en pièce jointe) adressé par mail au capitaine de votre entité.
- Règlement (si possible groupé par entité) par virement à Groupe BPCE Sports :
Libellé challenge moto 2025 + nom entité
IBAN : FR76 1333 5003 0108 0040 4189 284 - BIC : CEPAFRPP333

Le Récapitulatif est à établir par le capitaine d'équipe de chaque entité, complétude vérifiée, à transmettre exclusivement par mail à Valérie PERRIERE :

valeperrieregbs@gmail.com

Conditions de remboursement en cas d'annulation :

- jusqu'au 15/07 => remboursement intégral
- du 15/07 au 20/08 => remboursement 70% maximum
- au-delà du 20 août 2025 => aucun remboursement

CONTACTS

Laurent MARCOU

 06.71.25.84.18

@ laurent.marcou@bpce-it.fr

Florent MARMONIER

 06.48.33.35.81

@ florent.marmonier@bpmed.fr

Philippe JOUNIAUX

 06.82.89.84.67

Valérie PERRIERE

 06.81.23.16.24

@ valeperrieregbs@gmail.com

NOUS AVONS HATE DE VOUS RETROUVER LE VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025

A PARTIR DE 16 HEURES

